

Rouen, 28 novembre 2007

## Communiqué de presse

### « EXPOSITIONS DE PEINTURE DANS LES MAISONS DE RETRAITE » Le Département de Seine-Maritime participe à l'organisation d'expositions de peinture dans 30 maisons de retraite

**A Dieppe et en Pays de Bresle, rendez-vous du 3 au 17 décembre**

Depuis plus de 3 ans, la préoccupation du Département de Seine-Maritime est d'améliorer le « Mieux vivre ensemble » des Seinomarins. Le Département de Seine-Maritime, qui accueille 341 828 habitants âgés de 50 ans et plus, se prépare à relever les défis de demain, notamment celui du vieillissement. Exposé en assemblée plénière en juin 2007, le **schéma seinomarin « bien vieillir en Seine-Maritime » apporte une réponse très concrète** aux problèmes posés par l'allongement de la vie, et dessine les axes de travail du Département de Seine-Maritime pour les 5 prochaines années.

Le Département de Seine-Maritime a déjà fait **un effort important de financement de l'APA (Aide Personnalisée à l'Autonomie)** : passée de 50,2M€ en 2002 à 101,5 M€ en 2006 et estimée de 110 à 115 M€ pour 2011. Son schéma « bien vieillir » poursuit également les objectifs de **création d'un réseau d'appui et d'animation** (« conseils des sages », expériences intergénérationnelles, « cafés des âges », maillage du territoire avec les Centres Locaux d'Information et de Coordination), de **lutte contre l'isolement** (nouvelles technologies pour les personnes âgées en EHPAD ou à domicile), de **dynamique du bien vieillir** (prévention santé routière, préparation à la retraite), **d'autonomie** (aide à domicile en foyer et en logement, aide aux aidants), de **diversification de l'offre de services des EHPAD** (services alternatifs d'accueil de jour, d'hébergement temporaire, adaptation, modernisation et création de places en EHPAD), de **formation des établissements, des services médico-sociaux et des accueillants familiaux aux personnes âgées** (7 jours de formation sont maintenant assurés aux familles d'accueils).

**C'est donc dans le cadre de sa politique en direction des personnes âgées que le Département de Seine-Maritime favorise l'accès de nos aînés, et notamment de ceux hébergés dans des établissements, à des activités de loisirs et de culture.**

C'est à ce titre que le Département de Seine-Maritime s'est associé, par convention, à l'atelier de peinture du peintre rouennais Rénald Lemaire, qui dispense des cours de peinture à des adultes amateurs (Association Laque de Garance). Cette convention permettra la réalisation d'expositions temporaires, d'une durée de deux semaines environ, dans une trentaine d'établissements d'accueil pour personnes âgées ayant répondu favorablement à l'offre. Le programme des expositions dans les maisons de retraite débutera le 1<sup>er</sup> octobre et s'achèvera en avril 2008. Elles concerneront successivement une trentaine d'EHPAD et donneront à voir les travaux réalisés par les élèves de Rénald Lemaire.

Pour précisions  
Contacter :

Service Presse  
Tel : 02 35 03 55 68  
Fax : 02 35 03 54 30

Directeur de la  
Communication  
Pierre Bouho  
Port : 06 80 58 59 68  
[pierre.bouho@cg76.fr](mailto:pierre.bouho@cg76.fr)

Attachée de presse  
Camille Rotunno  
Port : 06 74 35 26 07  
[camille.rotunno@cg76.fr](mailto:camille.rotunno@cg76.fr)

Cabinet du Président  
du Département  
de Seine-Maritime  
Quai Jean Moulin  
76101 ROUEN CEDEX

**Programme des expositions organisées dans les maisons de retraite à Dieppe et en Pays de Bresles :**

**Du 3 au 17 décembre :**

- > Aumale : Maison de retraite d'Aumale,
- > Dieppe : Résidence Irénée Bourgois,
- > Dieppe : Château Michel, Maison de Retraite
- > Hodeng-au-Bosc : EHPAD Castel Saint-Joseph,
- > Le Tréport : Maison de retraite du Tréport,